

PASSEREAUX RARES ET MENACÉS D'OCCITANIE

Comment évolue la faune en Occitanie?



OBJECTIF DE L'INDICATEUR

Cet indicateur vise à évaluer l'état de santé des populations de passereaux (et assimilés) nicheurs rares et localisés de la région Occitanie. Nous nous basons pour cela sur la liste rouge des oiseaux nicheurs d'Occitanie (GOR & LPO Occitanie, 2024).

A noter que les [Pies-grièches](#) sont présentées dans une fiche spécifique.

Valeur indicatrice

Les passereaux occupent tous les habitats terrestres. Chaque espèce a sa propre « niche écologique » (ensemble des facteurs environnementaux qui influent sur la présence de l'espèce). En conséquence, le suivi des populations de ces espèces permet de mieux caractériser les modifications d'habitats qui affectent les oiseaux en région.



RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

L'Occitanie abrite une grande diversité de passereaux nicheurs. Parmi eux, de nombreuses espèces sont actuellement en déclin. La nouvelle Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Occitanie fait ainsi état de 3 espèces « En Danger Critique », 18 « En Danger », 17 « Vulnérables » et 29 « Quasi-menacées ». Sur les 38 espèces de passereaux les plus menacés d'Occitanie, 24 ont pu être évaluées.

A partir des observations saisies sur la base de données Faune-France depuis 2012, nous avons étudié l'évolution des parts relatives des espèces étudiées (nombre de données de l'espèce rapportée au nombre de données total).

Pour les passereaux classés « en danger » sur la Liste rouge d'Occitanie, les parts relatives affichent un déclin de 46% entre 2012 et 2023, tandis que les espèces « vulnérables » régressent de 11% sur la même période.



© Bruant fou (J. Dalmau/GOR)



CONTEXTE

A la croisée des grandes influences climatiques du pays, la région Occitanie présente une exceptionnelle diversité d'habitats. Le cortège des passereaux nicheurs de la région est donc particulièrement riche et fortement patrimonial. En effet, plusieurs espèces d'oiseaux rares et menacés ont la majorité (voire la totalité) de leurs effectifs français en Occitanie.

Cependant, nous manquons d'indicateurs fiables pour bon nombre de ces espèces quant à l'évolution des effectifs

régionaux. En effet, nombre de ces espèces sont trop rares pour que les suivis nationaux des populations d'oiseaux soient suffisants pour évaluer leurs tendances d'évolution. Si quelques espèces de passereaux rares et menacés font l'objet de suivis réguliers (Pies-grièches) ou d'études ponctuelles (Bruant ortolan, Traquet oreillard, Cochevis de Thékla, ...), permettant d'avoir des informations sur leur état de santé en région, nous ne disposons d'aucun suivi particulier pour la majorité des espèces.



MÉTHODE DE CALCUL

Faute de disposer de suivis protocolés pour un grand nombre des espèces concernées, nous utilisons la base de données participative Faune-France sur la période 2012-2023. Sur cette période, la base de données totalise 10 079 311 données pour l'ensemble des 13 départements de la région Occitanie, répartis comme illustré sur la Figure 1.

La méthode de la part relative (Lang, 2018 ; Santos et al., 2022) est utilisée pour tenter de connaître les tendances des espèces étudiées. Ce calcul consiste à rapporter le nombre de données d'une espèce au nombre total de

données sur l'année. L'évolution de cette valeur peut rendre compte d'une évolution de la tendance de la population. Pour la majorité des espèces ici analysées, nous utilisons les données avec code atlas (concernant donc des individus supposés reproducteurs) sauf dans les quelques cas où nous pouvons considérer que l'ensemble des données concernent les individus de la population nicheuse (Cochevis de Thékla, Coucou geai, Pie-grièche méridionale, etc.).

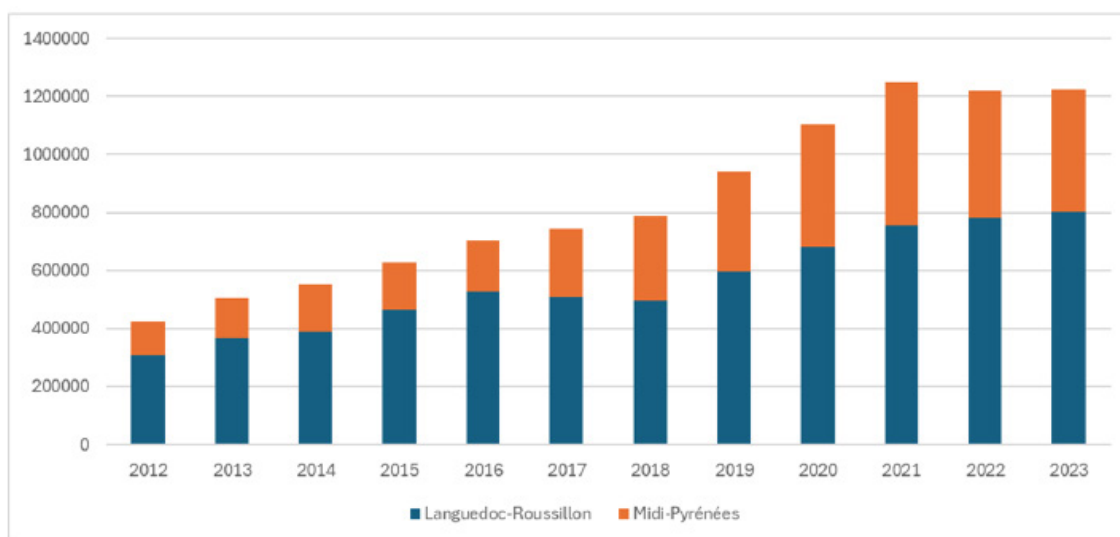


Figure 1. Évolution du nombre de données d'oiseaux saisies entre 2012 et 2023 en Occitanie sur la plateforme Faune-France. (Source : Faune-France ; GOR).

Pour une meilleure comparaison entre espèces, les parts relatives ont été indexées sur une base 1, puis sommées par catégorie de Liste rouge, de sorte que chaque espèce ait le même poids dans l'indice. Certaines espèces, dont la tendance de la part relative est jugée trop peu fiable (moins de 100 données par an, variation interannuelle flagrante de la prospection, etc.), ne sont pas intégrées à cet indice (Annexe 1).

Il faut d'ores et déjà noter la faible robustesse statistique de cette méthode, qui doit être lue avec un regard critique et une bonne connaissance des spécificités de chaque espèce et du fonctionnement d'une base de données participative (voir partie « Limite de l'indicateur », p. 7). Les évolutions des parts relatives spécifiques pourront être comparées, faute de suivis protocolés spécifiques, aux résultats du STOC régional (Bourgeois et al., 2023) et à l'évolution du nombre de mailles atlas occupées entre 2009-2012 et 2019-2022 (LPO France.)



RÉSULTATS

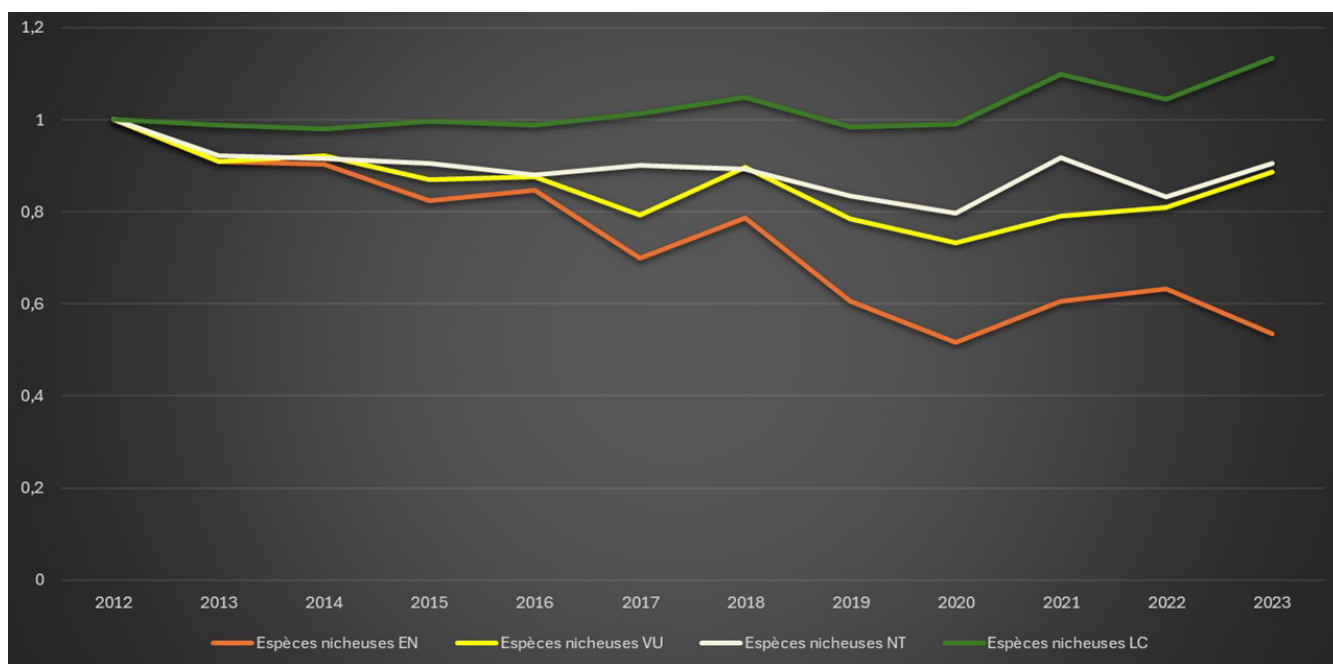


Figure 2. Evolution de la somme des parts relatives des passereaux et assimilés nicheurs en Occitanie, indexée selon leur catégorisation sur la Liste Rouge régionale (les trois espèces en danger critique d'extinction n'ont pas été traitées car leurs parts relatives sont trop peu fiables). Les indices des espèces NT et LC ont également été mesurés à titre de comparaison.

- **RE (Disparue au niveau régional) - 1 espèce**

La Pie-grièche à poitrine rose est la seule espèce classée RE qui nichait encore en région ces dernières décennies. L'espèce a disparu de l'avifaune nicheuse française en 2020 (Rey in Quaintenne et al., 2022).

- **CR (En Danger Critique) - 3 espèces**

L'Alouette calandre, la Fauvette à lunettes et la Locustelle lusciniöïde sont les 3 espèces classées «En Danger Critique» en région Occitanie. La première est d'ores et déjà considérée comme ne se reproduisant plus, après des derniers cas de nidification dans les Pyrénées-Orientales au milieu des années 2010 (Aleman, 2016).

La Locustelle lusciniöïde est un passereau paludicole devenu très rare en Occitanie, avec moins de

30 couples estimés, nichant principalement en Camargue gardoise (COGard, comm pers).

La Fauvette à lunettes, autrefois bien présente dans les départements du Gard, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, a subi une chute drastique de ses effectifs au cours des dernières décennies. Aujourd'hui on compte moins de 50 couples nicheurs, nichant principalement dans les sansouïres de Camargue gardoise.

Ces 3 espèces sont trop rares et localisées pour que la méthode de la part relative soit pertinente.

- **EN (En Danger) - 18 espèces**

Sur les 18 espèces classées «En Danger», 12 peuvent être évaluées (Annexe 1). De 2012 à 2024, la somme de leurs parts relatives a chuté de 46 % (Figure 2).

Toutes les espèces montrent des parts relatives en baisse, à l'exception de l'Alouette calandrelle, stable sur l'ensemble des 12 ans (probablement en raison d'un regain de prospection ces dernières années pour cette espèce très localisée). Parmi les diminutions de part relative les plus importantes, on peut noter celles du Bruant des roseaux (-12% par an), du Coucou geai (-9,5% par an), du Pipit farlouse (-8,8% par an) ou de la Pie-grièche grise (-6% par an).

Les Bruants, dont 3 des 6 espèces nicheuses dans la région sont classées « En Danger » montrent des évolutions de part relative également très négatives. Cela concorde avec les autres éléments à notre disposition sur ce groupe d'espèces, notamment pour le Bruant ortolan (Dupuy et al., à paraître). A noter que ce groupe englobe des espèces qui sont presque toutes en régression à l'échelle européenne, dont le Bruant ortolan, qui fait partie des espèces qui subissent la plus forte régression du continent (EBCC et al., 2022).



© Photo by J. Bénézet/GOR

L'Alouette calandrelle occupait il y a encore quelques dizaines d'années certains secteurs steppiques du Gard, de l'Aude, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Elle a aujourd'hui disparu d'Occitanie et ne niche en France plus que dans la plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône).

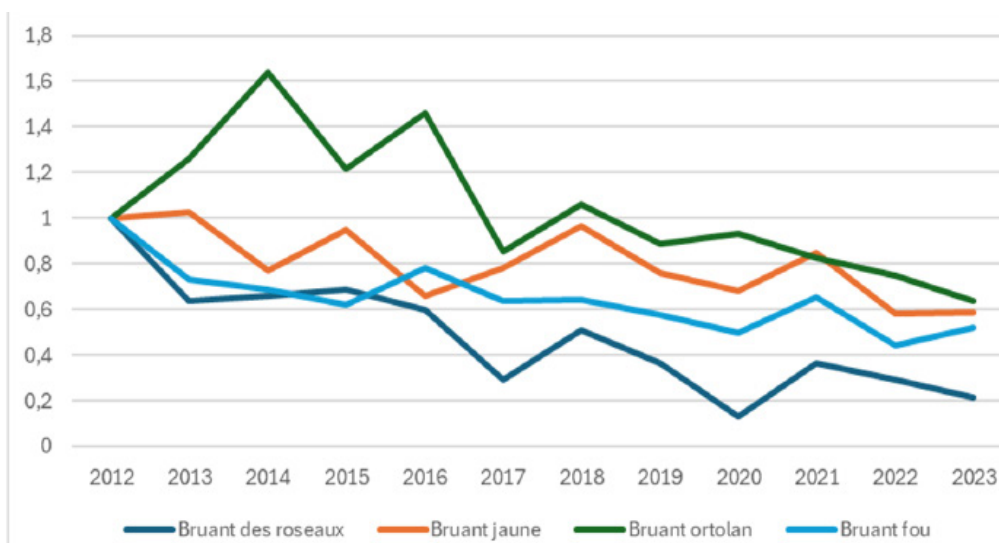


Figure 3. Évolution des parts relatives indexées des Bruants menacés d'Occitanie entre 2012 et 2023.

- **VU (Vulnérables) - 17 espèces**

12 des 17 espèces classées «Vulnérables» sont utilisées pour mesurer l'état de conservation des nicheurs de ce groupe. La part relative cumulée de ces espèces a chuté de 11 % en 12 ans. On note cependant un regain ces dernières années, dont il est difficile de savoir s'il est dû à de réelles remontées d'effectifs ou à une évolution de la pression de prospection. Les espèces concernées par cette augmentation de la part relative sont l'Accenteur mouchet, la Fauvette pitchou et l'Hirondelle rousseline (Figure 4). Si l'Hirondelle rousseline peut effectivement être considérée comme en augmentation (nombre de mailles atlas en augmentation), il est plus délicat de l'affirmer pour les deux autres espèces.

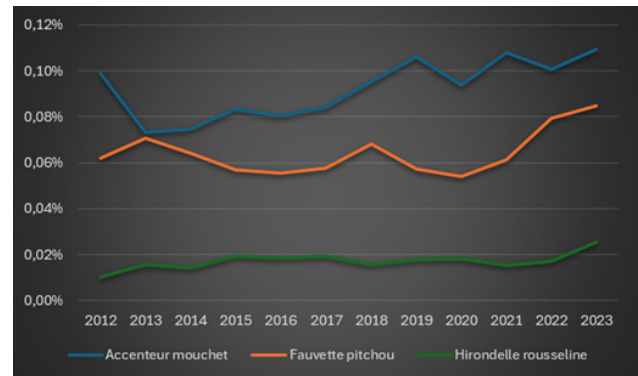


Figure 4. L'Accenteur mouchet, la Fauvette pitchou et l'Hirondelle rousseline : 3 espèces classées Vulnérables aux parts relatives augmentant ces dernières années.

La Fauvette pitchou est bien souvent citée comme faisant partie des oiseaux menacés les plus patrimoniaux de notre région, qui conserve des effectifs conséquents malgré une baisse drastique des populations plus septentrionales du pays (Fontaine et al., 2020) et qui a pu, au moins localement, montrer des tendances à l'augmentation ces dernières années (Olivier et al., 2020). Le cas de l'Accenteur mouchet est délicat à interpréter également, car la région est occupée par deux populations (l'une pyrénéenne, l'autre dans le Massif Central), qui sont de plus en plus disjointes, l'espèce

ayant tendance à se raréfier en plaine. Il se peut donc que ces deux populations suivent des tendances différentes, d'autant que la population pyrénéenne correspond à une autre sous-espèce, qui pourrait être élevée au rang d'espèce selon certains auteurs (Pavia et al., 2021).

Les parts relatives des autres espèces suivent toutes une tendance à la baisse, notamment le Bruant fou (-5,2% par an), le Guêpier d'Europe (-4,5% par an), le Martinet pâle (-5,2% par an) ou encore le Pipit rousseline (-4,3% par an).



© Photo by J. Dalmau/GOR

La tendance de la Fauvette pitchou en Occitanie n'est pas claire. Si l'espèce est classée comme étant vulnérable en région, sa part relative augmente légèrement depuis 2012 sur Faune-France et le nombre de mailles occupées par l'espèce reste stable en 10 ans.

• **SYNTHÈSE**

Sans surprise, les passereaux menacés présentent des parts relatives de plus en plus faibles depuis le début de la collecte des données sur Faune-France. Les espèces classées «En Danger» ont toutes (sauf l'Alouette calandrelle) des tendances de part relative négatives, tandis que les espèces Vulnérables présentent quelques exceptions.

Si des diminutions franches de la part relative semblent logiquement concorder avec de réelles chutes de la population (Figure 5), il est parfois délicat d'interpréter les résultats plus ambigus, comme ceux de la Fauvette pitchou ou de l'Accenteur mouchet. C'est aussi le cas pour les espèces localisées, dont la moindre modification de pression de prospection peut «doper» la part relative, sans réelle augmentation de la population.

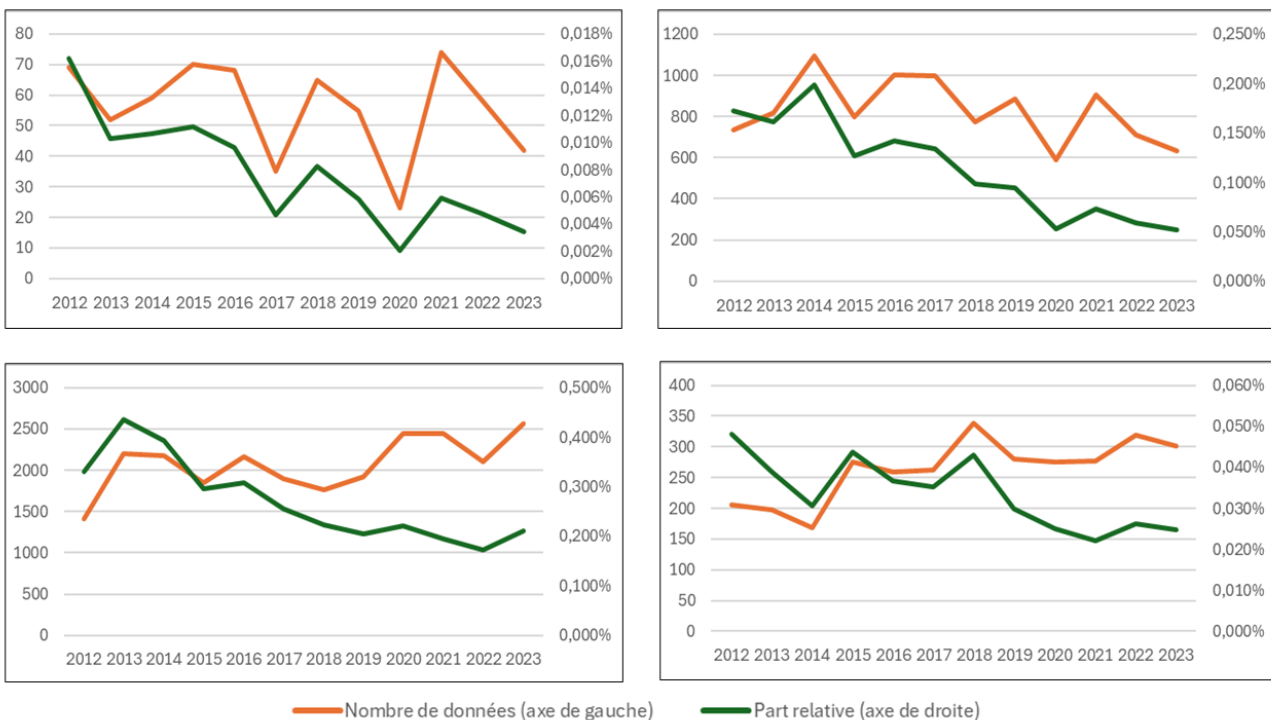


Figure 5. Quelques parts relatives en forte diminution, traduisant des baisses d'effectifs régionaux sans équivoque : Bruant des roseaux, Coucou geai, Moineau friquet et Tarier des prés (de haut en bas et de gauche à droite).

Afin de « tester » l'indicateur, les estimations des populations régionales faites sur le Traquet oreillard et le Cochevis de Thékla en 2013 et 2022 (Olivier, 2023) peuvent être comparées à leurs parts relatives annuelles sur la Figure 6. On remarque une certaine similarité entre la chute de la part relative des deux espèces et la diminution des estimations faites à 10 ans d'intervalle. On visualise cependant aussi la fragilité de la méthode des parts relatives pour ces espèces localisées, tel qu'indiqué auparavant. En effet, les pics observés dans les évolutions des

parts relatives des deux espèces coïncident avec l'augmentation de l'effort de prospection due aux études menées en 2013 et 2022. Un autre pic est cependant observable en 2018, principalement chez le Cochevis de Thékla. Celui-ci ne s'explique par aucune étude particulière et on le retrouve chez de nombreuses espèces (Figure 2). Il pourrait donc illustrer une bonne année globale pour les passereaux.

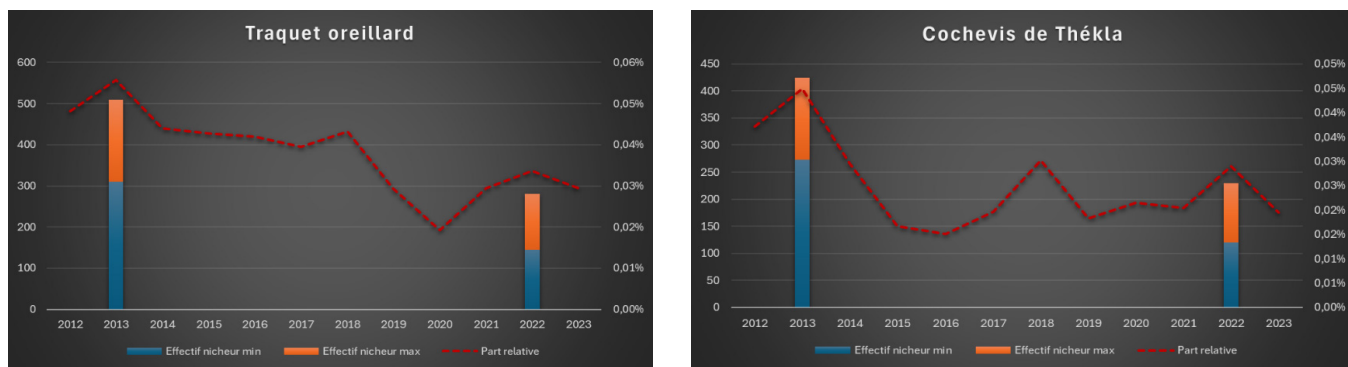


Figure 6. Estimations des populations nicheuses de Traquet oreillard et Cochevis de Thékla en Occitanie pour 2013 et 2023 (axe de gauche), en comparaison de l'évolution de leur part relative (axe de droite).

LIMITES

La masse importante de données récoltées (plus de 10 000 000 en Occitanie) est un point fort de cette méthode mais de nombreux biais existent et compromettent l'interprétation des résultats. Ainsi, il est primordial de ne pas considérer les tendances de part relative comme des tendances de populations.

Le premier biais réside dans la variation de l'effort de prospection. Pour les espèces encore bien réparties en région (Moineau friquet, martinets, ...), ce biais est sans doute limité. Mais pour les espèces dont on ne saisit que quelques centaines de données par an tout au plus, la moindre variation dans l'effort de recherche (même dans un seul département ou par un seul observateur) peut augmenter la part relative de manière significative (Figure 6). C'est pour cela que certaines espèces, trop rares en région (Grive litorne, Gobemouche noir, Pouillot siffleur), n'ont pas pu être intégrées à l'évaluation globale des parts relatives.

Deuxièmement, cette méthode part du postulat que la répartition géographique des données est homogène dans le temps. Or, ce n'est pas le cas puisque les départements de l'ex-région Midi-Pyrénées, très peu pourvus en données au début de la démarche Faune-France, le sont de plus en plus (Figure 1). Ainsi, ce « rééquilibrage » progressif pourrait se traduire par une augmentation de la part relative d'espèces nichant exclusivement en Midi-Pyrénées, et une diminution des parts relatives des espèces purement méditerranéennes qu'on ne trouve que dans les cinq départements du Languedoc-Roussillon.

Enfin, la méthode nécessite également un mode de saisie des données ne variant pas dans le temps. Cependant, l'avènement de la saisie sur téléphone (via l'application Naturalist), et notamment la saisie par liste complète a modifié la façon de saisir les données, incitant de plus en plus les observateurs à saisir une donnée pour chaque observation d'une espèce. Au début des années 2010, les observateurs étaient plus enclins à noter une seule donnée pour plusieurs contacts d'une même espèce sur un même site. Ainsi, les passereaux chanteurs pouvant être localement abondants (l'Alouette calandrelle en est un exemple parfait) pourrait voir leur part relative exploser au fil des années, car on note beaucoup plus de données pour un même nombre d'individus réellement présents.



© Photo by A. Labetaa/GOR

Quelle tendance suit la population régionale du Pouillot siffleur ? En limite de répartition dans la région, cette espèce est trop localisée pour pouvoir répondre à cette question, que ce soit par le STOC régional ou par la méthode des parts relatives.



MENACES

Les menaces pesant sur les passereaux sont nombreuses, certaines sont aujourd'hui bien documentées, mais d'autres restent encore mal connues. Voici les menaces les plus souvent citées concernant les passereaux nicheurs en France :

- La fermeture progressive des milieux ouverts, en particulier les garrigues et maquis dans la région méditerranéenne du fait de la déprise pastorale (une majorité des espèces les plus menacées de la région étant des espèces de milieux ouverts) ;
- L'appauvrissement global des paysages agricoles et la banalisation des agro-systèmes (arasement des haies et arbres isolés, monocultures intensives, retournement des prairies permanentes...) ;
- L'utilisation massive d'intrants : phytosanitaires sur les cultures et antiparasitaires chimiques sur les troupeaux ;
- L'artificialisation des terres : urbanisation (lotissements, zones d'activité), infrastructures de transport (routes, lignes TGV), serres agricoles, parcs photovoltaïques en milieu naturel, ...
- Le changement climatique, pouvant entraîner des répercussions sur les milieux dans l'aire de nidification comme sur les sites d'hivernage



SOLUTIONS

- Le redéploiement d'un élevage extensif dans les garrigues et maquis du piémont méditerranéen ;
- Le développement et la conservation de la mosaïque agricole et diversification des systèmes agricoles à l'échelle locale : replantation de haies diversifiées (y compris basses), diversification des cultures, préservation des prairies permanentes, mise en place de jachères, ...
- La diminution drastique de l'utilisation des intrants agricoles et des antiparasitaires aux molécules les plus rémanentes ;
- La sensibilisation du grand public et mise en place d'actions de conservation concrètes avec les acteurs du territoire (agriculteurs notamment).



DONNÉES SOURCES

Collectif Faune-Occitanie

⊕ POUR ALLER PLUS LOIN

- [Liste rouge des oiseaux nicheurs de France](#) (MNHN/IUCN, 2016)
- [Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Occitanie](#) (LPO Occitanie/GOR, 2024)
- Résultats du [STOC](#) en région Occitanie

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aleman, Y., 2016.** Quelques bonnes et mauvaises nouvelles... Feuille de liaison du Groupe Ornithologique du Roussillon 62.
- Bourgeois M., Talhoët S., Fivel A., Liozon R. 2023.** Évolution des oiseaux communs en Occitanie 2001-2021 : 20 ans de suivis participatifs. LPO Occitanie- ALEPE- ANA- COGard- GOG – GOR-NEO- SSNTG. 16 pp.
- Dupuy et al., 2024.** Le Bruant ortolan en France : répartition, tendance et effectifs nicheurs sur la période 2019-2023.
- EBCC, BirdLife, RSPB & CSO, 2022.** PanEuropean Common Bird Monitoring Scheme : <https://pecbms.info/trends-and-indicators/species-trends/>
- Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorrillière R., Loïs G., Gaudard C. 2020.** Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France- Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp.
- Gilot, F., 2023.** Évolution des populations de Pies-grièches en Occitanie. Fiche indicateur de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie : <https://www.arb-occitanie.fr/connaitre/indicateurs/evolution-des-populations-de-pies-grieches-en-occitanie/>
- GOR & LPO Occitanie (coord.), 2024.** Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan. 20pp.
- Lang, B., 2018.** Mise en évidence de l'évolution de quelques espèces en Normandie par l'analyse de la base de données du Groupe Ornithologique Normand (1975-2015). Le Cormoran 21-3.
- Olivier, F., Gilot, F., Giraudon, Q. & Bourgeois, M., 2020.** Évolution récente des communautés de passereaux au sein du réseau Natura 2000 en Catalogne nord. 2ⁿ Congrès d'Ornitologia de les Terres de Parla Catalana.
- Olivier, F., 2023.** Suivi des populations de Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) et Cochevis de Thékla (*Galerida theklae*) dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Rapport d'étude du Groupe Ornithologique du Roussillon. 47pp.
- Pavia, M., Drovetski, S.V., Boano, G., Conway, K.W., Pellegrino, I. & Voelker, G., 2021.** Elevation of two subspecies of Dunnock *Prunella modularis* to species rank. Bulletin of the British Ornithologists' Club, 141(2) : 199-210.
- Rey, D. in Quintenne et al., 2022.** Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2020 : Pie-grièche à poitrine rose. Ornithos 29-2.

RÉDACTEURS FICHE

Florian Olivier, Groupe Ornithologique du Roussillon



ANNEXES

Annexe 1. Espèces nicheuses d'Occitanie classées RE, CR, EN, VU et NT sur la Liste Rouge régionale (N moy = nombre de données moyen saisi par an en Occitanie sur Faune-France).

	Espèce	N moy	Utilisation indice	Nombre mailles atlas Occitanie 2009-2012 VS 2019-2022 (n total = 835)		Espèce	N moy	Utilisation indice	Nombre mailles atlas Occitanie 2009-2012 VS 2019-2022 (n total = 835)
RE	Pie-grièche à poitrine rose	60	NON	10/0		Pipit rousseline	824		263/246
CR	Alouette calandre	6	NON	7/1	VU	Pipit spioncelle	207	NON	77/86
	Fauvette à lunettes	38	NON	25/24		Pouillot siffleur	25	NON	53/56
	Locustelle lusciniolide	9	NON	12/11		Rousserolle turdoïde	445		71/65
						Tarin des aulnes	28	NON	32/48
EN	Alouette calandrelle	202		37/30	NT	Bouvreuil pivoine	389		293/246
	Bruant des roseaux	56		29/28		Chardonneret élégant	4369		770/726
	Bruant jaune	1036		420/322		Chocard à bec jaune	63	NON	62/58
	Bruant ortolan	489		151/131		Cochevis huppé	1523		240/185
	Cochevis de Thékla	200		17/18		Coucou gris	2960		766/700
	Coucou geai	828		118/112		Crave à bec rouge	314		115/128
	Étourneau unicolore	50	NON	16/8		Fauvette des jardins	326		755/716
	Gobemouche noir	13	NON	26/30		Fauvette grisette	1550		552/522
	Hirondelle de rivage	35	NON	57/57		Geai des chênes	2852		781/731
	Moineau friquet	2079		306/208		Hirondelle de fenêtre	1923		725/690
	Monticole de roche	137		118/109		Hirondelle rustique	2688		769/705
	Niverolle alpine	9	NON	21/7		Linotte mélodieuse	1901		586/559
	Pie-grièche grise	93		40/33		Lusciniolle à moustaches	194		32/22
	Pie-grièche méridionale	991		102/97		Martinet à ventre blanc	177		81/104
	Pipit farouze	169		57/55		Merle à plastron	86	NON	75/79
	Tarier des prés	263		154/117		Mésange noire	1095		301/273
Tichodrome échelette	3	NON	24/12	Mésange nonette	428		432/418		
Traquet oreillard	296		39/33	Panure à moustaches	163		22/17		
VU	Accenteur alpin	41	NON	51/44	Pic vert	2801		758/670	
	Accenteur mouchet	802		493/432	Pie-grièche écorcheur	1965		547/528	
	Bruant fou	256		205/150	Roitelet huppé	345		285/251	
	Fauvette pichou	550		170/189	Rollier d'Europe	1110		114/139	
	Grive litorne	31	NON	24/47	Rousserolle effarvate	531		84/90	
	Guêpier d'Europe	965		282/314	Tarier pâtre	2678		729/711	
	Hirondelle rousseline	150		47/80	Torcol fourmilier	438		304/325	
	Martinet noir	2085		743/690	Tourterelle des bois	2407		639/570	
	Martinet pâle	201		27/36	Traquet motteux	595		166/171	
	Monticole bleu	243		101/118	Venturon montagnard	177	NON	74/80	
	Pie-grièche à tête rousse	1416		213/191	Verdier d'Europe	2592		743/699	
Pipit des arbres	787		533/399						